

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 novembre 2021, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, , Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Guerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Noëlle Brunerie, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Michel Forget a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha  
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot à partir de 20h45  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Ronan Guerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron jusqu'à 19 h 00  
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

17. **CINEMA MUNICIPAL : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE, LE CINEMA ET LE COLLEGE JULES FERRY**

Exposé :

Le cinéma La Bobine entretient avec le collège Jules Ferry un partenariat étroit d'éducation à l'image par le biais de leurs séances scolaires. Auparavant, le collège participait au dispositif national Collège au cinéma. Mais le manque de liberté dans la programmation des séances scolaires a poussé l'équipe enseignante à se retirer du dispositif.

Le collège souhaite néanmoins poursuivre son travail d'éducation à l'image par le biais du cinéma en proposant des séances scolaires aux élèves.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention avec le collège Jules Ferry (Quimperlé) qui propose un échange équilibré entre les deux établissements, tout en maintenant intact l'intérêt éducatif à destination des élèves.

*Avis favorable de la commission culture, arts et patrimoine du 25 octobre 2021*

*Avis favorable de la commission municipale finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 24 novembre 2021*

P.J. : projet de convention

Décision : **Adoptée à l'unanimité**

Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

